

AVIS

RUR.19.239.AV-Nature

Demande d'avis sur le projet de RND de Rechternenn
à Recht et Crombach (Saint-Vith)

Avis adopté le 7/06/2019

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande

Demandeur : SPW – Département de la Nature et des Forêts – Direction de la Nature
Structure consultée : Pôle Ruralité - Section Nature
Type de dossier : Demande de mise sous statut RND
Date de réception : 28/05/2019 (mail), 3/06/2019 (courrier)
Références : Sorties 2019 : 8271

Avis

Référence légale : Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature
Délai de remise d'avis : 45 jours
Préparation de l'avis : Réunion du 04/06/2019 (reconvoquée le 07/06/2019)

Avis

Réuni ce 7 juin 2019 (réunion convoquée faute d'avoir satisfait au quorum de présence le 4 juin 2019), le Pôle « Ruralité » Section « Nature » remet un avis **favorable**.



Philippe BLEROT
Président du Pôle « Ruralité » Section « Nature »